



## **CHARTE DES CORRESPONDANTS DE SATELLITE509**

**Janvier 2025**

Satellite509 est un média d'investigation indépendant engagé dans la lutte contre la corruption, l'impunité, la mauvaise gouvernance et les atteintes aux droits fondamentaux, en Haïti et dans la diaspora.

Les correspondants de Satellite509 sont des acteurs clés de la production d'informations fiables, au service de la vérité, de l'intérêt public et de la justice sociale.

Cette charte définit les droits, devoirs et responsabilités de tout correspondant collaborant avec Satellite509.

### **ARTICLE 1 – MISSION DU CORRESPONDANT**

Le correspondant de Satellite509 a pour mission de :

Collecter, vérifier et transmettre des informations d'intérêt public ;

Documenter les faits liés à la corruption, à l'abus de pouvoir, à l'insécurité, aux violations des droits humains et aux scandales financiers ;

Donner la parole aux citoyens, victimes et lanceurs d'alerte ;

Contribuer à une information indépendante, rigoureuse et courageuse.

## **ARTICLE 2 – INDEPENDANCE ET INTEGRITE**

Le correspondant s'engage à :

Exercer son travail en toute indépendance politique, économique ou religieuse ;  
Refuser toute pression, avantage, pot-de-vin ou tentative de corruption ;  
Ne jamais agir comme porte-parole d'un parti, d'un groupe armé ou d'un intérêt privé ;  
Déclarer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel.

## **ARTICLE 3 – RIGUEUR JOURNALISTIQUE**

Toute information transmise doit respecter les principes suivants :

Vérification des faits auprès de sources crédibles ;  
Recouplement des informations lorsque cela est possible ;  
Distinction claire entre faits, témoignages et analyses ;  
Refus de la rumeur, de la manipulation et de la désinformation.

Les documents (photos, vidéos, audios, rapports, contrats, preuves) doivent être authentiques ou clairement contextualisés.

## **ARTICLE 4 – RESPONSABILITE ET SECURITE**

Le correspondant :

Évalue les risques liés à ses enquêtes, pour lui-même et pour ses sources ;

Protège l'identité des sources sensibles ou menacées ;  
Respecte les consignes de sécurité éditoriale données par la direction de Satellite509 ;  
Évite toute mise en danger inutile des populations ou des équipes.  
Satellite509 reconnaît que le travail d'investigation peut exposer ses correspondants à des pressions ou menaces et s'engage à défendre leur travail journalistique.

## **ARTICLE 5 – ÉTHIQUE ET RESPECT DES DROITS**

Le correspondant s'interdit :  
Les propos diffamatoires sans preuves ;  
Les discours de haine, discriminatoires ou incitant à la violence ;  
L'exploitation de la souffrance humaine à des fins sensationnalistes.  
Il respecte : La dignité des victimes ;  
La présomption d'innocence, tout en exposant les faits documentés ;  
Les normes internationales de liberté de la presse et des droits humains.

## **ARTICLE 6 – RELATION AVEC SATELLITE509**

Le correspondant :  
Travaille en coordination avec la rédaction de Satellite509 ;  
Soumet ses contenus pour validation avant publication, sauf urgence convenue ;  
Accepte les corrections éditoriales visant la précision, la clarté et la protection juridique du média ;  
Ne publie pas simultanément le même contenu sur un autre média sans accord préalable.

## **ARTICLE 7 – SIGNATURE ET RECONNAISSANCE**

Les correspondants peuvent :

Être identifiés comme « Correspondant de Satellite509 » ;

Utiliser cette qualité uniquement dans le cadre de leur collaboration avec le média ;

Perdre ce statut en cas de violation grave de la présente charte.

## **ARTICLE 8 – ENGAGEMENT MORAL**

En collaborant avec Satellite509, le correspondant reconnaît que :

L'investigation est un combat pour la vérité, parfois long et risqué ;

La crédibilité du média repose sur la probité de chacun ;

Le silence face à la corruption est une forme de complicité.

Satellite509 considère ses correspondants non comme de simples contributeurs, mais comme des vigies citoyennes, au cœur du combat pour la transparence, la justice et la souveraineté de l'information.

Informer est un droit. Dire la vérité est un devoir.

### **\*sanctions\***

Tout manquement à la présente charte expose le correspondant à des sanctions immédiates, selon la gravité des faits :

Avertissement, suspension, exclusion définitive, retrait public du statut de correspondant.

En cas de faute grave (fausses informations, falsification, collusion, mise en danger de sources), Satellite509 se réserve le droit de rompre la collaboration sans préavis et de saisir les autorités compétentes si nécessaire.

La crédibilité de Satellite509 est non négociable.

**Djovany Michel,**

PDG et rédacteur en chef de Satellite509